



Ligue des Etats Arabes

ORGANISATION
INTERNATIONALE DE
la francophonie



UNION
AFRICAINNE



Organisation de la conférence
Islamique

**MISSION D'OBSERVATION INTERNATIONALE DE L'ELECTION DU PRESIDENT
DE L'UNION DES COMORES ET DU 2^{ème} TOUR DES ELECTIONS DES
GOUVERNEURS DES ILES
26 DECEMBRE 2010**

COMMUNIQUE CONJOINT

A l'invitation du Gouvernement de la République de l'Union des Comores et de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), l'Union Africaine, la Ligue des Etats Arabes, l'Organisation Internationale de la Francophonie et l'Organisation de la Conférence Islamique ont dépêché des Missions d'observation à l'élection du Président de l'Union et du 2^{ème} Tour des élections des Gouverneurs des Iles, qui ont eu lieu le 26 décembre 2010.

Les membres de la Mission Internationale, avant de se déployer sur l'ensemble de l'Archipel, avaient pris contact avec les responsables de la Commission Electorale Nationale indépendante (CENI) et ceux des Commissions Electorales Insulaires (CEI). Ils ont été informés des mesures prises en vue notamment d'améliorer le processus électoral ainsi qu'à sécuriser les opérations de vote. Ils ont en outre, assisté à la phase finale de la campagne électorale qui s'est déroulée dans une bonne ambiance.

Au terme de son observation, la mission internationale a fait les constats suivants :

- L'ouverture à l'heure de la plupart des bureaux de vote ;
- La bonne discipline des électeurs ;
- Le bon emplacement des bureaux de vote facilitant leur localisation et leur accès ;
- Le matériel électoral généralement disponible et conforme aux normes ;
- Le déroulement des opérations de vote dans le calme et la sérénité sauf dans certaines circonscriptions de l'Ile d'Anjouan ;
- La mise en place d'un dispositif discret, mais efficace des forces de l'ordre qui a permis, dans l'ensemble, une bonne organisation du scrutin à l'exception de certains bureaux de vote à Anjouan ;
- La présence effective des représentants de la plupart des candidats et des observateurs nationaux dans la majorité des bureaux de vote ;
- L'amélioration de l'éclairage dans les bureaux de vote lors du dépouillement des résultats ;

- Le dépouillement a eu globalement lieu en présence des représentants des candidats ;
- Le taux de participation satisfaisant mais variable selon les Iles;

Cependant, la mission internationale a relevé les défaillances suivantes dans le déroulement du scrutin :

- Les dysfonctionnements récurrents au sein de la CENI, liés notamment au décalage de circulation de l'information à propos de certaines modalités pratiques liées au déroulement du scrutin, ainsi que le changement de dernière minute de la composition des bureaux de vote ;
- La maîtrise insuffisante des opérations de vote par certains agents électoraux ;
- Les conduites frauduleuses (bulletins et listes pré-cochés, feuilles d'émargement pré-émargées et expulsion de représentants des candidats) dans certains bureaux de vote dans l'Ile d'Anjouan;
- Le nombre assez élevé d'inscrits dans certains bureaux de vote ;
- L'absence du public durant le dépouillement dans la majorité des bureaux de vote.

En dépit de ces défaillances, la Mission Internationale a noté que les élections du 26 décembre 2010 ont été globalement libres et régulières.

En conséquence elle recommande :

- Le renforcement des capacités des agents électoraux et des forces de l'ordre;
- L'amélioration de la diffusion et distribution de l'information sur les opérations de vote;
- Le réaménagement du nombre d'inscrits par bureau de vote ;
- L'amélioration continue du processus électoral pour les élections à venir ;
- Le renforcement du rôle et place de l'observation nationale dans le processus électoral.

Eu égard de ce qui précède, la Mission Internationale est d'avis que le processus électoral a été conduit dans son ensemble de manière à garantir des résultats acceptables par tous.

Cependant, la Mission internationale invite les acteurs politiques Comoriens à recourir aux moyens légaux pour régler les contentieux qui résulteraient de la consultation électorale.

En outre, elle renouvelle sa confiance à la Cour constitutionnelle et l'invite à examiner les éventuels recours dans la sérénité que requiert cette étape cruciale de la vie politique des Comores.

Elle exhorte les acteurs politiques et le peuple comorien à s'investir davantage en vue de préserver la paix, la stabilité et l'unité du pays, et consolider la démocratie pour promouvoir le développement de l'Union des Comores.

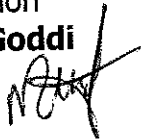
Elle réitère sa disponibilité d'accompagner l'Union des Comores dans la consolidation de l'Etat de droit, la démocratie et la promotion du progrès économique et social.

Fait à Moroni, le 29 décembre 2010

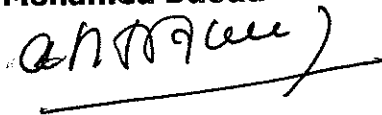
Pour l'Union Africaine
Le Chef de la Mission
M. O. Amédée



Pour la Ligue des Etats Arabes
Le Chef de la Mission
Mme Nabila A. Goddi



Pour l'Organisation Internationale de Francophonie
Le Chef de la Mission
S.E M. Ali Mohamed Daoud



Pour l'Organisation de la Conférence Islamique
Le Chef de la Mission
M. Bakary Drame